



**CTSD
DU 14/06/2022**

SOLIDAIRES

La réunion mixte visio-présentiel a été ouverte à 9H30 par le DI avec à l'ordre du jour les points suivants :

1- APPROBATION DES PV DES CTSD DES 17 ET 24 FÉVRIER 2022 (soumis à vote)

Comme l'ensemble des OS, nous avons refusé de prendre part au vote dans la mesure où nous n'étions pas présents lors de ces CTSD, unanimement boycottés.

2- PREMIER EXAMEN DES IMPACTS DES TRANSFERTS DES MISSIONS FISCALES 2023/2024 SUR LES STRUCTURES DE LA DI D'OCCITANIE (soumis à vote)

Le document de travail se présentait comme une simple pré-analyse de ces transferts s'inscrivant dans le cadre des accords du 4 avril (Solidaires non signataire).

Il reprenait comme structures substantiellement impactées (à hauteur d'au moins 1 ETPT) les bureaux de MONTPELLIER, PORT LA NOUVELLE et PORTET ainsi que la RECETTE INTERREGIONALE. Les bureaux de SETE, MONTAUBAN et ALBI ont été rajoutés au cours du CTSD .

Pour SOLIDAIRES, cette pré-analyse est un exercice quasi-inutile car nous n'avons en main aucun élément concret de charge de travail, d'impact sur les effectifs de référence et de temporalité, sur ces points nous sommes dans le flou le plus complet et pour cause puisque le DI ne connaît à ce jour aucun de ces éléments. Il nous semble donc prématuré d'avoir ce débat qui pourrait être contre productif, voire anxiogène à tort. Nous avons donc refusé de nous prononcer en l'état et donc de voter sur ce sujet.

3- MESURE D'ADAPTATION DES ER POUR CERTAINS SERVICES (soumis à vote)

PLI transformation d'un A en B (faute à ce jour de candidat au poste en A) et Rodez d'un A+ en A (bureau de 4 agents).

Nous nous sommes abstenus sur ces mesures marginales.



4- BILAN 2021 :

Bilan Formation

A - Les formations nationales

Il s'agit pour l'essentiel des formations effectuées par les agents de l'interrégion dans les écoles, ainsi que des actions gérées par les écoles et délocalisées.

- les formations obligatoires,
- les formations non obligatoires sur candidatures spontanées des agents désireux de se perfectionner dans les écoles ;
- les formations « en cascade » concernent les agents volontaires pour répercuter la formation reçue en école (ex : déontologie, contrefaçons).

B - Les formations régionales

Les préparations

Les formations CHSCT

Les formations SURV/OPCO

C - Les formations locales

D - Les formations spécifiques : le tir et la TPCI : **Solidaires a dénoncé le manque de moyens humains pour assurer ces formations indispensables à la sécurité des agents, en particulier au sein de la DR de Toulouse**

E - La e.formation

F - Le compte personnel de formation (CPF) : attente d'un cadrage national de RH2 sur les formations pouvant être financées telles que l'apprentissage des langues étrangères

Bilan RH

Au total 179 agents sont ou arrivés ou ont quitté la DI Occitanie en 2021. Sur le même exercice, 50 mobilités internes ont été prononcées suite à mutations, enquêtes et changements d'affectation au sein de la DI (15 A+, 10 A, 18 B et 7 C). 229 mouvements ont été gérés par les services de la DI, soit près d'un quart de l'effectif total. Par ailleurs, 17 agents de la DIPA (1A, 12B et 4C) ont été redéployés sur la DI Occitanie en 2021

Le temps partiel, mouvement de personnel, positions statutaires, absences autres que congés maladie, accidents de service (en légère augmentation).

Le CET :

90 % des agents de la DI possèdent un CET.

L'alimentation et l'exercice des options sur le CET sont effectués par les agents entre le 1er janvier et le 31 janvier de l'année N+1 pour les congés acquis au titre de l'année N ce qui permet aux agents d'alimenter leur CET du reliquat réel des jours de congé une fois l'année civile achevée.

Le CET n'est plus déplafonné à 70J, les agents ayant atteint ce seuil en 2020 le conservent, pour les autres retour à 60J.

La discipline :

Trois enquêtes administratives ont été initiées en 2021 et sont en cours d'instruction. Une sanction disciplinaire du premier groupe a été notifiée en 2021 (exclusion temporaire de fonctions pour une durée maximale de trois jours).

L'accompagnement social :

Transfert des missions fiscales, du dédouanement et de la francisation : l'accompagnement financier est terminé pour les 21 agents concernés en 2021, la FP métier se poursuit.

Le recrutement :

En 2021, le service a géré 7 concours (externes et internes) généralistes ; 6 concours de spécialistes et 6 examens professionnels organisés dans les centres d'examen de Montpellier, Toulouse et Perpignan.

Suite à la démission de Lisa MICHAUD, le recrutement d'un nouveau psychologue du travail est en cours.

Le télétravail :

Depuis le 4 octobre 2021 et faisant suite aux conventions de télétravail pré-existantes, un nouveau dispositif de télétravail régulier et/ou ponctuel a été mis en œuvre par la direction générale. Au titre de l'année 2021, 338 demandes de télétravail ont été déposées par les agents de la direction interrégionale d'Occitanie (soit 34,2% des agents)

Réunions :

CTSD : tenue de 4 réunions, dont 3 en seconde convocation, CHSCT : 16 réunions, Groupes de travail : 11 réunions, Crise sanitaire : 15 réunions.

Bilan performance

Malgré la crise sanitaire, l'année 2021 s'est malgré tout terminée dans presque tous les secteurs sur des résultats en hausse par rapport à 2019 et 2020, permettant de dépasser les cibles annuelles.

Alors que la mission contrôle migratoire a représenté 27 % du temps agents en 2021, le problème du renfort des PPA et PPF par d'autres brigades et donc des effectifs a été soulevé.

Une remise à niveau des infrastructures aéroportuaires est en cours (Béziers, Carcassonne, Nîmes...) afin de se mettre en conformité avec les exigences du code frontières SCHENGEN.

Bilan Pole logistique et informatique

Achats, immobilier (70 sites en gestion), informatique et automobile (le recrutement d'un 4è mécanicien au STA de Mèze est en cours via un contrat PACTE, aucun agent n'ayant postulé au TAM).

5-QUESTIONS DIVERSES :

La mission de contrôle des normes transférée de la CCRF sera dans un premier temps exercée dans le cadre de contrôles conjoints, un cadrage national est en cours pour en définir les modalités et le calendrier.

Le bureau de PORTET serait concerné dans un premier temps puis, à terme, le bureau de NIMES.

Fin de la réunion à 19H45 après épuisement...de l'ordre du jour.

**Représentants SOLIDAIRES au CTSD :
Eric ERRE / Nicolas GOU / Renaldo PRATO**

